

Schirmeck-La Broque, Struthof

Schirmeck-La Broque, Struthof

Schirmeck-La Broque, Struthof

Frediano Sessi

Traducteur : Benedicte Cavanna



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/temoigner/783>

DOI : 10.4000/temoigner.783

ISSN : 2506-6390

Éditeur :

Éditions du Centre d'études et de documentation Mémoire d'Auschwitz, Éditions Kimé

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2014

Pagination : 113-117

ISBN : 978-2-84174-663-7

ISSN : 2031-4183

Référence électronique

Frediano Sessi, « Schirmeck-La Broque, Struthof », *Témoigner. Entre histoire et mémoire* [En ligne], 117 | 2014, mis en ligne le 01 juin 2015, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/temoigner/783> ; DOI : 10.4000/temoigner.783



Schirmeck-La Broque, Struthof

→ Par **Frediano Sessi**,
Université de Mantoue



© Frediano Sessi

– « Un des rares souvenirs du camp de Schirmeck-Labroque (Vorbruck du temps de l'occupation) qui était situé à 12 km d'ici dans la vallée. »

Sur la route proche de la gare de Ruthau apparaît, au sommet de la montagne, la grande voile toujours battue par le vent du monument érigé à la mémoire des déportés morts dans le camp nazi de Struthof. On entrevoit les restes du camp. En face, en direction de Colmar, sur la colline qui domine la petite ville de Schirmeck, se dresse le Mémorial de l'Alsace-Moselle. De la terrasse du Mémorial, située à pic sur le torrent de La Bruche et dans l'axe d'une voie aérienne imaginaire, le regard tombe sur la grande voile, monument au déporté de Struthof. C'est un parcours idéal de la mémoire : tout ce que les nouvelles générations doivent savoir se trouve ici. L'État français a investi des millions d'euros pour pouvoir inaugurer en 2005 le Mémorial de l'Alsace-Moselle et le Musée à la mémoire du déporté de Struthof dans un immeuble moderne qui est situé à quelques dizaines de mètres

(1) [Collectif], *Le Camp d'internement de Schirmeck - Das Sicherungslager von Schirmeck-Vorbruck. Témoignages*, Schirmeck, L'Essor, Coll. Documents, 1994, p. 6 ; et dans le livre de Jacques Granier, Schirmeck, histoire d'un camp de concentration, Strasbourg, éditions des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 1968, p. 15-16.

(2) La dénomination du *Sicherungslager Vorbruck bei Schirmeck* pourra varier dans le corps du texte entre « camp de Schirmeck » et « camp de Schirmeck-La Broque ».

(3) Fait prisonnier en mars 1946 et condamné à mort par le tribunal anglais en exercice à Wupperthal, il demeura en prison jusqu'au 7 avril 1955, date de sa remise en liberté (malgré une seconde sentence de mort émise par le tribunal français de Metz en 1953). Il se réfugia alors à Rudersberg, qui se trouve à une trentaine de kilomètres de Stuttgart, aux confins de la Forêt noire, où il vécut une vieillesse tranquille. Il mourut au mois de juin 1977, à l'âge de 83 ans.

de l'entrée de l'ancienne enceinte du camp. On peut y voir des cars d'étudiants et des voitures de touristes, français et étrangers, pèlerinage continu de ceux qui veulent connaître et comprendre. Serions-nous confrontés à une façon correcte d'aborder la mémoire de l'histoire qui a déchiré la communauté de l'Alsace-Moselle, de la France et de l'Europe entière, sous le joug nazi ?

En juillet 1940, quelques semaines avant l'armistice franco-allemand, l'Alsace et la Moselle furent annexées au Reich et un *Sicherungslager* (un camp de sécurité) fut ouvert dans les environs de Schirmeck. Plus exactement, les autorités allemandes regroupèrent en une seule entité administrative, dénommée *Grosschirmeck*, les communes de La Broque, Rothau, Barembach et Schirmeck : « ainsi le camp, bien que situé en territoire appartenant à l'ancienne commune de La Broque, se trouvait dans l'enclave administrative de la ville de Schirmeck¹ » ; de plus, La Broque avait été surnommé en allemand *Vorbruck*, ce qui explique l'indication dans des documents allemands du *Sicherungslager Vorbruck bei Schirmeck*, par la suite également camp de rééducation et de travaux forcés (*Sicherungshaft - Erziehungslager Vorbruck bei Schirmeck*).

Le camp était installé dans la localité dite *Prairie de la Roche*, au numéro 5 du plan cadastral (soit aujourd'hui le long de la route qui mène à la colline du Donon, entre la rue du Souvenir-rue du Framont et la rue de la Roche, c'est-à-dire entre La Broque et Schirmeck, à l'endroit où surgit un quartier de nouveaux logements).

La *Prairie de la Roche* était à l'époque une zone peu fréquentée par la population, à tel point qu'en 1939, les autorités françaises commencèrent à y construire six baraques d'accueil pour réfugiés.

Le *Sicherungslager Vorbruck bei Schirmeck*² fut ouvert le 2 août 1940 (presque un an avant l'ouverture du camp, assez proche, de Struthof) dans le but d'enfermer tous les habitants de la région qui s'opposaient à l'occupation nazie et organisaient des actions de sabotage ou de résistance. Placé sous le commandement du *Hauptsturmführer-SS* Karl Buck, un homme violent (originaire de Stuttgart et âgé de 46 ans) qui avait l'habitude d'infliger personnellement les punitions aux détenus³, le camp devint bien vite également un lieu de détention pour asociaux, prostituées et condamnés de droit commun.

Selon une estimation raisonnable, les détenus y étaient environ 25 000 ; tandis que, durant les cinquante-trois mois d'existence du camp, les gardiens (qu'ils soient allemands ou collaborateurs alsaciens, membres des SS ou de la police) furent près de 1300. Quant aux victimes, beaucoup de détenus (au moins 1 250, ce qui équivaut à 5 % de l'ensemble) sont morts à la suite des violences subies, des maladies, de l'échec d'une tentative d'évasion ou encore victimes d'expériences médicales. À partir de 1942, lorsque fut inauguré le four crématoire du camp de Struthof, les corps des morts de Schirmeck, jusqu'alors jetés dans une fosse commune du cimetière de La Broque 8° (et dans quelques cas, rendus à la famille), furent incinérés.

L'aire du camp était subdivisée en trois parties : la section située hors de la zone réservée aux détenus qui comprenait notamment la *Kommandantur* (seule construction de l'époque encore visible de nos jours, vendue par la Commune de La Broque, en

1992, à un certain Alfred Steiner, et devenue habitation privée), quatre baraques utilisées comme dortoir et réfectoire pour les gardiens, la résidence du commandant et la prison où se déroulaient les interrogatoires de la Gestapo ; la section du camp réservée aux détenus, comprenant onze baraques en bois, une grande bâtisse en briques (qui existe toujours et a été transformée par la commune de La Broque en immeuble à appartements) où l'on trouvait, outre divers ateliers, un dépôt de denrées alimentaires et trois autres baraquements qui servaient de cuisine, prison, latrines, etc. Enfin, le camp d'en haut, avec trois baraques transformées depuis juillet 1941 en camp pour femmes et la « salle des fêtes », inaugurée en 1943, pouvant contenir jusqu'à deux mille invités, et dont les caves servaient de bunker pour les punitions des détenus et renfermaient 26 cellules individuelles.

La baraque indiquée par le numéro 10 sur le plan illustrant l'aire du camp fut utilisée en 1943 pour des expériences médicales sur des détenus polonais que le Dr Eugen Haagen faisait venir expressément d'Auschwitz. C'est dans cette baraque que furent enfermés, à l'été 1944 avant d'être transférés à Struthof pour y être assassinés, 90 hommes faisant partie du mouvement de résistance Alliance.

Le camp était délimité par un double treillis de deux mètres de haut, surmonté de barbelés. Quatre postes de garde (cinq en 1942) complétaient le système de sécurité du camp qui connut peu d'évasions.

Les Allemands abandonnèrent le camp le 23 novembre 1944, après avoir évacué tous les hommes ; les trois cents femmes qui y demeuraient encore se rendirent compte peu à peu qu'elles étaient enfin libres. À 8 h 30 le lendemain, les premiers convois de soldats américains arrivèrent à l'entrée du camp.

Comme relaté par les bulletins d'information de la résistance ainsi que par les journaux d'après-guerre, la population de l'aire du *Grosschirmeck* pouvait être confrontée quotidiennement à la réalité du camp, puisqu'elle voyait non seulement les *kommandos* de travail des prisonniers utilisés pour les travaux lourds dans la région, mais aussi parce que tous les mercredis, à la gare de Rothau, arrivait ou partait un convoi de détenus et, enfin, parce que nombre de gardes et officiers nazis habitaient dans les villages des environs. En outre, tous les vivres étaient achetés sur place. Certains habitants essayaient même de fournir des informations aux groupes de partisans, à l'aide de photos du camp qu'ils prenaient du haut de la colline avoisinante, en faisant semblant de prendre une photo-souvenir de leur fiancée dans un cadre champêtre.

Du 1^{er} janvier 1945 au 31 décembre 1949, le camp de Schirmeck (tout comme celui de Struthof) servit de logement aux prisonniers militaires des Alliés. Plus



– Plan du camp d'internement de Schirmeck.

(4) [Collectif], *Le Camp d'internement de Schirmeck - Das Sicherungslager von Schirmeck-Vorbruck. Témoignages*, op.cit., réédité non par hasard en 2005, à l'occasion de l'inauguration des deux mémoriaux précités.

– Le camp d'internement de Schirmeck.



© Iéane Martin

de quatre cents militaires allemands y furent enfermés, dont un grand nombre de femmes.

À l'initiative de Julien Brignon, maire de La Broque, une partie du camp fut d'emblée destinée à devenir un musée. Anna Kirchgessner, qui logeait dans la baraque servant autrefois de cantine, en fut le premier guide, entre 1950 et 1952. La visite comprenait une explication sur l'histoire du camp, une visite de la grande salle des fêtes (démolie en janvier 1968) ainsi que des cellules souterraines. Certains anciens se souviennent avoir vu de nombreux visiteurs payer un franc la visite. Il s'agissait avant tout de pèlerinages de parents proches et d'amis de ceux qui avaient souffert de détention dans le camp ou qui étaient morts à la suite des tortures, des expériences médicales ou de maladie. À partir de l'automne 1941, les baraques des secteurs masculin et féminin, prévues pour contenir 92 détenus, furent aménagées sur ordre du commandant pour en contenir 138 à 140. La surpopulation du camp favorisa immédiatement la prolifération de maladies épidémiques qui signifiaient une mort certaine pour les détenus déjà affaiblis par les travaux forcés, le manque d'hygiène, le régime alimentaire restreint et des journées de punition dans les cellules de torture.

Après 1952, l'idée de donner naissance à un musée du camp fut abandonnée. En 1954, l'aire fut divisée en parcelles et ce qui restait de l'ancien camp nazi fut vendu : le fil barbelé à la firme Bloch et les baraques en bois à des particuliers ; selon des témoins, la baraque numéro 9 fut démontée et remontée près du cimetière pour tenir lieu d'entrepôt de planches en bois ; d'autres baraques furent utilisées comme salles de classe provisoires ; tandis que le plus grand *block* en dur fut restructuré en appartements. L'association locale des anciens déportés ne reçut aucun soutien pour son projet de sauvegarde de l'aire du camp en musée et il ne resta bientôt de ce lieu

de souffrance et de « rééducation » forcée, selon la terminologie nazie, que quelques modestes traces, difficiles à repérer même pour les visiteurs les plus attentifs : la grille d'entrée du camp, qui ferme à présent l'accès au rez-de-chaussée de la maison communale de Schirmeck ; l'immeuble de la *Kommandantur*, sur lequel a été posée une plaque en souvenir du passé ; le grand immeuble à appartements qui avait abrité divers ateliers de travail, au sein du quartier de petites maisons familiales recouvrant aujourd'hui toute l'aire de l'ancien camp ; le grand rouleau compresseur que les détenus devaient traîner à la main pour aplanir les routes, entreposé aussitôt après la Libération dans un local de l'entreprise Kohler, qui est à présent exposé à Struthof.

Malgré les travaux imposants et les fonds consacrés à la construction des deux mémoriaux (celui de l'Alsace-Moselle et celui de Struthof) récemment inaugurés, la population locale ne garde qu'un vague souvenir du *Sicherungslager Vorbruck bei Schirmeck*. À tel point qu'il n'y a plus de trace de la bibliographie qui permettait de reconstruire l'histoire du camp. On doit à une association culturelle locale (L'Essor), ayant son siège à Schirmeck, la publication en 1994 d'un numéro spécial de la revue (de 118 pages) dédié au camp de concen-

tration de Schirmeck-La Broque⁴. Au bas de la dernière page, vierge, on peut lire la phrase suivante : « [...] et le silence retomba sur ce coin de la vallée de la Bruche⁵ » qui dénonce le vide de mémoire envers cette histoire et envers toutes les souffrances endurées par les Alsaciens au cours de l'invasion et de l'occupation nazies. Même la bibliographie sur ce sujet est très réduite et les rares ouvrages disponibles dans le commerce se trouvent sur les bancs des bouquinistes ou dans les fonds de tiroir de quelque papeterie ou librairie locale.

Il est évident qu'il est désormais impossible de récupérer le site du camp de Schirmeck-La Broque, vu qu'il a été rapidement démantelé, tout comme divers sites du même genre dans d'autres pays ayant subi l'occupation (le site du camp de Bolzano en Italie en est un exemple), pour pousser les générations futures à oublier plutôt qu'à préserver la mémoire de ces événements ; et cela, pour des raisons assez complexes, en partie liées au besoin d'urbanisation des zones et en partie dues à la volonté d'effacer au sein de la population locale toute trace de conflit potentiel (entre partisans et collaborateurs, entre victimes et bourreaux, entre ceux qui ont tiré un avantage économique de la présence du camp et ceux qui ont tout perdu).

Il nous semble cependant très grave qu'un pays civilisé comme la France accepte que la mémoire des souffrances endurées par les déportés et par les partisans de la région alsacienne soit ainsi dispersée et que l'histoire du *Sicherungslager Vorbruck bei Schirmeck* soit oubliée ; d'autant que la France a mis un point d'honneur à reconstruire l'histoire de son passé récent et à en cultiver la mémoire en investissant des sommes importantes (presque trente millions d'euros, si pas plus, pour les deux mémoriaux précités qui ont été placés entre les communes de Schirmeck et de Natzwiller), précisément dans cette région.

On a vu ailleurs que là où il n'est plus possible de récupérer les sites historiques, il est cependant possible de promouvoir et de financer des projets de recherche, des publications et des parcours de la mémoire un peu moins « touristiques et écológicos » que ceux qui sont déjà en place (par exemple *Le Sentier des Passeurs* ou *Le chemin de la mémoire et des droits de l'homme*), voire d'insérer dans les « immeubles de la mémoire » d'importantes sections (et pas seulement quelques notices ou quelques brèves références comme c'est le cas aujourd'hui⁶) qui fourniraient au visiteur toutes les données historiques et un maximum de témoignages sur ce qui s'est passé dans le camp de Schirmeck-La Broque, lieu de « rééducation » et d'affliction.

La seule façon de se garantir un futur paisible, basé sur la démocratie, ainsi qu'un présent capable de reconstruire sur des ruines est de faire les comptes avec son propre passé, de dévoiler les fautes d'une partie de la population ainsi que l'opposition et les formes de résistance d'une autre partie de cette même population.

Laisser la mémoire de Schirmeck-La Broque vivre dans l'ombre du camp de Struthof, n'est-ce pas là une façon d'attribuer à d'autres l'entière responsabilité de ses propres malheurs ?

Cela ne peut ni ne doit avoir lieu dans une France aussi ouverte à une lecture critique de son propre passé ainsi qu'à la nécessité de reconstruire une mémoire collective, fût-ce au prix de la réouverture d'anciennes blessures. ■

(5) Nom du fleuve en aval.

(6) Le 21 décembre 2002, au cours de la cérémonie de la pose de la première pierre du grand Mémorial de l'Alsace-Lorraine à Schirmeck, un cylindre fut cimenté dans la pierre. Ce cylindre contenait un parchemin souvenir et un fragment de baraque en bois du camp de Schirmeck. Diverses autorités étaient présentes, parmi lesquelles le maire de la commune de Schirmeck, le président du Conseil régional de l'Alsace ainsi que des représentants du gouvernement français. Une fois encore, la mémoire du camp fut enterrée !

Traduit de l'italien
par Bénédicte Cavanna